Bilan des journées techniques sur la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière

2018

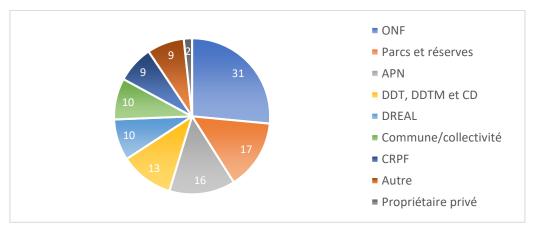
I. INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan National d'Action Chiroptères, le groupe de travail constitué autour de l'action 8 « Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée » et composé de l'ONF, du CNPF et de la SFEPM, a souhaité impulser une dynamique régionale forte autour de la thématique forestière. Des journées techniques régionales « forêt et chiroptères » ont été organisées en 2018 sur les territoires des anciennes régions afin de mobiliser les différents partenaires de la forêt : animateurs de Plans Régionaux d'Actions Chiroptères, groupes chiroptères régionaux de la SFEPM, Office National des Forêt (ONF), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), DREAL, propriétaires privées et divers acteurs locaux. Les invitants étaient les DREAL avec les animateurs régionaux, et la partie organisationnelle de ces journées a été prise en charge par le Réseau Mammifères de l'ONF. L'objectif était de permettre aux différents acteurs de se rencontrer afin de stimuler des actions communes de conservation des chiroptères.

Ces journées ont été déclinées dans 12 anciennes régions, avec un nombre total de participants estimé à 265 personnes.

Territoire	Date	Nombre de participants
Alsace	19/10/2018	15
Aquitaine	03/05/2018	25
Auvergne-Rhône-Alpes	24/09/2018	6
Bourgogne	19/12/2018	25
Centre-Val-de-Loire	21/11/2018	35
Champagne-Ardenne	23/04/2018	26
Franche-Comté	17/12/2018	36
Ile-de-France	25/10/2018	26
Languedoc-Roussillon	08/11/2018	24
Lorraine	14/11/2018	13
Midi-Pyrénées	11/10/2018	23
Normandie	23/01/2017	11

La structure de rattachement de 117 participants a été renseignée (soit 52 % du nombre total de participants), permettant de dresser la répartition des structures présentes suivante :



Afin de dresser un bilan des journées techniques « forêt et chiroptères », les animateurs des PRAC ont été sollicités par l'animatrice du PNA et les comptes-rendus ont été récupérés lorsqu'ils existaient. Un questionnaire de satisfaction a également été diffusé à l'ensemble des participants associatifs, ONF et CRPF mais n'a permis de faire remonter que sept avis. L'ensemble de ces informations a été compilé et synthétisé dans le présent bilan.

II. LISTE DES SUJETS TRAITES

Les journées se sont majoritairement découpées en deux parties : une première présentation était proposée en salle le matin puis des visites sur le terrain étaient organisées. Une trame de présentation a été mise à disposition par l'animatrice du PNA aux organisateurs afin d'animer la matinée. Elle a été adaptée par les intervenants en fonction des contextes locaux et enrichie par les moments d'échanges qui ont eu lieu. Ainsi, les sujets abordés sont :

- Les chauves-souris : notions de biologie et d'écologie, menaces et réglementation.
- Le Plan National d'Action Chiroptères : historique, enjeux, liste des actions et fonctionnement général. Un focus a été fait sur l'action 8 « Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée ».
- La forêt française : présentation de l'ONF et du CNPF, rappel du socle juridique de la gestion durable des forêts, présentation des documents de gestion durable en forêt privée et publique et des modes de traitement sylvicoles.
- Les chiroptères et la forêt : rappel de l'importance des réseaux de gîtes en forêt, des zones d'alimentation et des corridors de déplacement et présentation des méthodes d'études des espèces forestières.
- La compatibilité entre la gestion forestière et la préservation des chiroptères : présentation des grands éléments de gestion favorables à la préservation des chauves-souris, des impacts négatifs de certaines pratiques sylvicoles et échanges autour de retours d'expérience.
- Le contexte local et le Plan Régional d'Actions Chiroptères
- Les financements

La seconde partie de la journée dédiée aux visites de terrain a permis d'aborder le sujet de la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière à travers :

- L'observation des arbres à cavités et arbres-gîtes potentiels.
- Des discussions autour de la conservation des arbres à cavités, des arbres bio et des îlots de vieux bois et de sénescence.
- Des aménagements réalisés pour les chiroptères au sein des maisons forestières
- Des précisions sur le matériel forestier
- Des exemples de conventionnement entre différents acteurs (associations et ONF)

III. PERSPECTIVES

Les discussions menées lors des journées techniques ont permis de faire émerger diverses perspectives synthétisées ci-dessous.

1. Mise en relation des acteurs, diffusion des connaissances et sensibilisation

Un premier point concerne la mise en relation des acteurs, avec notamment la diffusion des contacts et le maintien de temps d'échanges réguliers. Il a été proposé de diffuser les informations et documents (bibliographie, plaquette...) existants au sein de chaque réseau, et de centraliser et

communiquer sur les différents retours d'expérience. Une des réalisations pourrait être de créer une base de données bibliographique régionale et de faire un bilan de l'ensemble des études menées sur le territoire. Une base de données des sites souterrains connus a également été proposée.

Plusieurs propositions de conventionnement entre gestionnaires forestiers et associations de protection de la nature ont été émises, afin de permettre un partage des données naturalistes et une diffusion des connaissances entre les différents réseaux. Un autre levier pour mettre en place des actions est la constitution de chartes forestières de territoire, qui présentent l'avantage de mêler forêt privée et publique et de mettre en œuvre un plan d'actions financé par les collectivités.

Des formations « chauves-souris » à destination des forestiers sont avancées, afin que les gestionnaires s'approprient plus facilement les principes de gestion favorables aux chiroptères. Une des propositions faites est de faciliter l'utilisation de l'IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) comme outil de sensibilisation des forestiers.

La labellisation de l'ensemble des maisons forestières comme « Refuges pour les chauvessouris » (réalisée en Bourgogne) est encouragée et la convention Refuge pourrait également être proposée aux propriétaires pour les sites souterrains et bâtiments. Vis-à-vis du grand public, des actions de sensibilisation sont à encourager, notamment en développant les sciences participatives (ex. recensement des arbres-gîtes par les citoyens).

2. Actions à mettre en place

Concernant les actions concrètes à mettre en place pour améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière, il apparaît en premier lieu vital que l'ensemble des acteurs travaille de concert pour définir les actions à conduire et les études à mettre en place. Cela permet notamment d'avoir une vision cohérente à l'échelle du territoire et de favoriser ainsi le regroupement des études sur des grands massifs plutôt que la dissémination de multiples études sur de petites forêts.

Le rapprochement des naturalistes et des gestionnaires permet également la prise en compte des chiroptères en amont de l'élaboration des documents de gestion forestière, et facilite la traduction des données en informations de gestion.

Plusieurs réalisations ont été demandées telles qu'un bilan des îlots de vieux bois et d'arbres habitats mis en place en forêt publique, ainsi qu'une évaluation des effets de la mise en place de la futaie irrégulière. Une liste des préconisations à prendre en compte lors de l'exploitation dans des parcelles avec des sapes ou du bâti utilisables par les chiroptères semble également pertinente à produire.

Pour pallier le manque de connaissances, il a été proposé de mettre en place des diagnostics chiroptères systématiques en forêt départementale. L'adaptation d'un marteloscope dédié à la protection de la biodiversité est proposée pour mieux prendre en compte les habitats favorables dans les arbres lors des martelages.

L'objectif ultime à poursuivre est d'identifier des secteurs prioritaires pouvant faire l'objet d'études sur les chauves-souris avec une perspective de gestion forestière.

3. Moyens à mettre en œuvre

Les modes de réalisation envisagés pour l'ensemble de ces perspectives sont la création de groupes de travail, de listes de diffusion mais aussi la tenue de journées de martelage communes entre les personnels forestiers et les opérateurs de protection de l'environnement.

Il est également proposé de commencer par identifier un site pilote associant forêts publiques et privées, avec un enjeu chiroptères identifié ou pressenti pour établir un diagnostic chiroptères partagé et travailler en commun sur les actions de gestion.

IV. SATISFACTION DES PARTICIPANTS

Les journées techniques « forêt et chiroptères » ont été globalement appréciées par l'ensemble des participants, car elles ont permis de croiser les regards et expériences et de lancer des discussions enrichissantes. Cependant, la participation des différents acteurs a sensiblement varié selon les régions, dont plusieurs regrettent l'absence de représentant pour la forêt privée et d'aménagistes. Le renouvellement, éventuellement annuel, de cette journée riche en échanges est cependant unanimement souhaité par les participants, avec quelques ajustements suite à cette première édition.

Ainsi, même si la première partie dédiée aux présentations a été perçue comme intéressante et permettant de poser les bases d'un langage commun, elle était aussi trop chargée pour une matinée. Les organisateurs ont parfois adapté la présentation proposée pour privilégier les temps d'échanges.

A l'inverse, la seconde partie sur le terrain a été très appréciée et a permis des échanges particulièrement intéressants et constructifs entre les différents acteurs, permettant d'apporter des éléments plus concrets. Une journée entièrement sur le terrain est proposée, avec des mises en situation par des exercices pratiques. Il apparaît intéressant de ne pas visiter que des situations idéales mais aussi d'aller voir des cas à questions/problèmes afin que les participants puissent réfléchir ensemble à des solutions. Il a été également demandé d'avoir une documentation pédagogique adaptée pour le terrain.

Il semble pertinent pour certains participants de réfléchir à un ajustement des objectifs à l'échelle locale, voir à une déclinaison de ces journées au niveau départemental. D'autres thématiques pourraient également être abordées et notamment en dépassant le sujet des chiroptères pour travailler concrètement sur la prise en compte de la biodiversité dans son ensemble dans les mesures de gestion forestière.

V. CONCLUSIONS

Ces journées techniques peuvent finalement être considérées comme une introduction à la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière, en permettant la rencontre des différents acteurs et en initiant des discussions. Il semblerait que peu d'actions se soient réellement concrétisées, d'où l'importance d'entretenir la dynamique en proposant de nouveaux temps de rencontres.

L'objectif ultime à poursuivre est la création d'une carte des enjeux de conservation des chiroptères dans chaque région, en croisant les couches de connaissances et ainsi permettre de déterminer les actions prioritaires à mener.

Il apparaît également important de se rapprocher des régions où les journées techniques n'ont pas eu lieu afin de déterminer si cette absence est due à un manque d'intérêt pour la thématique ou à des problèmes d'organisation.

<u>Rédaction</u>: Fanny Paperin, SFEPM – 19/12/2019

